

Le bilatéralisme entre deux eaux

SUISSE - UE ► Certains dossiers (électricité) sont gelés, d'autres (recherche) se débloquent. Jean Russotto explique ce paradoxe.

TANGUY VERHOOSSEL
BRUXELLES

L'avocat suisse Jean Russotto, qui préside à Bruxelles le Comité Suisse-UE, dissèque les relations entre Berne et Bruxelles. Berne et Bruxelles ont signé un nouvel accord de coopération scientifique.

Cela signifie-t-il que les affaires reprennent, malgré le différend sur la fiscalité cantonale?

La situation est paradoxale. D'une part, on va en effet de l'avant dans certains domaines, tels que celui de la recherche, mais d'autre part, la Suisse et l'Union butent sur l'obstacle le plus important qu'elles aient jamais rencontré: celui de la fiscalité cantonale, qui a gelé de nombreux dossiers.

Lesquels?

Celui de l'électricité, par exemple. Les mandats de négociations sont prêts de part et d'autre et on pourrait très bien engager des discussions sur certains sujets techniques qui ne sont pas politiquement sensibles – le transit et la sécurité des réseaux, par exemple. Mais tant Bruxelles que Berne estiment que ce n'est pas le moment.

Pourquoi?

Pour l'Union, qui veut d'abord résoudre le problème de la fiscalité cantonale, il n'y a pas d'urgence. La Suisse, de son côté, ne veut pas apparaître comme demandeuse alors qu'on l'accuse à Bruxelles de vouloir tout obtenir de l'Union sans lui offrir de sérieuses contreparties.

Bref, on gère les affaires courantes?

Berne et Bruxelles sont tacitement convenues que la polémique sur la fiscalité cantonale ne devait pas entacher leurs relations quotidiennes, en effet.

Cela concerne tant la mise à jour et la consolidation de certains accords existants que le fonctionnement des comités mixtes qui sont chargés de les gérer.

Parce que l'Union y a intérêt, sans doute?

Elle pense aux conséquences de l'adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie au club communautaire. Il faudra adapter l'accord sur la libre circulation des personnes et négocier une nouvelle contribution financière helvétique. Et l'accord sur le milliard doit encore être mis en application.

La Suisse ne semble pas pressée...

Elle a quand même donné le signal qu'elle honorerait ses engagements. La question, c'est vrai, c'est de savoir à quelle vitesse elle le fera et comment tout cela se terminera. Quand on regarde le calendrier, on constate que deux référendums risquent de se télescoper, en 2009: celui sur la Roumanie et la Bulgarie d'un côté, celui sur le renouvellement de l'accord sur la libre circulation des personnes de l'autre.

Danger?

Un «non» ferait crouler le bilatéralisme, en raison de la clause guillotine qui rend les accords du premier cycle indissociables. C'est une échéance dangereuse, qui nourrit un autre sentiment paradoxal, fait d'agacement et de compréhension, dans l'Union.

Un échec des discussions à venir sur la fiscalité cantonale serait-il moins dramatique?

C'est difficile à dire. L'Union a investi beaucoup d'énergie dans ce dossier. Si aucune solution n'est trouvée, Bruxelles brandira de nouveau la menace de mesures de rétorsion. Mais d'un autre côté, la Commission

pourrait se montrer assez souple avec Berne. En effet, elle pourra plus facilement faire régner l'ordre dans l'Union, où certaines aides d'Etat régionales à caractère fiscal posent problème, si elle résout son conflit avec la Suisse.

Quelles sont les perspectives?

On a enregistré des progrès dans ce dossier: la recherche d'une solution ne devra plus nécessairement se fonder sur l'accord de libre-échange de 1972. La Suisse exclut toujours de négocier un accord imposé par l'Union, mais plus de trouver une solution autonome qui permettrait de débloquent ses relations avec l'UE. L'interdiction de penser a été levée,

même si cela ne débouchera sur rien avant les élections fédérales d'octobre.

A quelles solutions pensez-vous?

On pourrait imaginer une solution à l'irlandaise, qui constituerait à créer une «flat tax», ou de privilégier la «soft law», en concluant un accord intergouvernemental souple. Dans ce contexte, le Parlement européen réclame une adhésion de la Suisse au code de conduite des Vingt-Sept sur les pratiques fiscales dommageables. C'est cependant nettement plus délicat pour la Suisse. De toute manière, quelle que soit la méthode, une solution acceptable pour Berne sera très difficile à trouver.



Jean Russotto. L'avocat suisse peut être considéré comme l'un des plus grands connaisseurs des relations Suisse-Union européenne. LDD

PUBLICITÉ

halle aux boissons

MATRAN-CENTRE • BULLE • Rte des Rottes 60, CONTHEY • Riond-Bosson 2, MORGES

LES MEILLEURS MAÎTRES BRASSEURS AUX MEILLEURS PRIX!

Actions du 26.06 au 01.07. 2007



Bière blonde 5% vol.
Fût autoréfrigérant
10 l. **55.-**

Idéal pour accompagner vos grillades



Sagres Blonde, 24 x 33 cl.
~~19.90~~ **15.90**



Duvel
Blonde sur lie
~~3.10~~ **2.40**



Kriek
Lindemans
~~2.60~~ **2.40**



Pécheresse
Lindemans
~~3.40~~ **2.50**



Bière blanche Hefeweizen
6 x 33 cl.
~~9.60~~ **7.20**



Sol
6 x 33 cl.
~~14.40~~ **9.90**



Primus Blonde
Boîtes 5,2% vol.
4 x 50 cl.
~~5.20~~ **3.90**

...ainsi qu'un choix de plus de 100 bières du monde!

offres valables dans la limite des stocks disponibles

UN STIMULUS POUR UN ACCORD D'ASSOCIATION

Les Vingt-Sept se sont entendus sur les grandes lignes d'un nouveau traité européen. Cela va-t-il changer quelque chose pour Berne?

Ils ont délivré un message clair: ils ne veulent pas que l'Union tombe en déliquescence. Elle devrait gagner du poids, sur la scène internationale, et son fonctionnement devrait devenir moins erratique.

Quelles en seront les conséquences pratiques?

Les mécanismes de décision seront notamment facilités dans le domaine de la justice et des affaires intérieures, ce qui devrait engendrer de nouvelles avancées. C'est important pour la Suisse, puisqu'elle a négocié son adhésion à l'espace Schengen. Il y aura également des changements en matière de politique étrangère. La nomination

d'un chef de la diplomatie européenne permettra d'améliorer la collaboration entre la Commission et les Etats de l'UE. La Suisse aura un partenaire plus vocal en face d'elle.

Berne ne risque-t-elle pas de le regretter, elle qui a toujours tenté d'exploiter la rivalité entre la Commission européenne et les Etats de l'UE?

Le grand remue-ménage qui s'annonce dans l'Union va contraindre la Suisse à accélérer sa réflexion sur l'avenir de ses relations avec l'UE. L'adhésion est actuellement impossible et le bilatéralisme sectoriel a atteint certaines limites. Bref, il est grand temps de consolider nos relations avec l'Union en concluant avec elle un accord d'association qui nous permettrait non seulement de sécuriser les accords existants, mais également d'approfondir nos liens. TV